



APPEL A LA MOBILISATION ET A LA GREVE POUR UNE JUSTICE MORTE LE 21 SEPTEMBRE 2023

Dans le cadre du processus de négociations ouvert pour la revalorisation des métiers de greffe, l'ordre du jour a commencé par le régime des greffiers en raison du risque de perte de l'enveloppe budgétaire 2023 qui leur est dédiée, si un accord n'est pas signé avant début octobre.

Ainsi, le calendrier ministériel et RH impose aux organisations syndicales l'éventuelle signature de cet accord avant le 3 octobre, pour une mise en paiement sur la paie de décembre. A défaut, l'enveloppe sera définitivement perdue. Or, il ne reste que deux réunions, les 20 et 27 septembre, pour obtenir des propositions indiciaire et statutaire satisfaisantes, ce qui n'est toujours pas le cas du point de vue de l'UNSa SJ.

Pour cette raison, l'UNSa SJ dépose un préavis de grève pour la journée du jeudi 21 septembre et appelle tous les collègues, avec nous, à se mobiliser collectivement pour une journée « Justice morte ».

Ces deux dernières années, un combat de longue date mené par l'UNSa SJ a permis d'obtenir une augmentation significative de l'indemnitaire des greffiers (entre 200 et 300 euros annuels sur 2 ans) mais ces mesures ne constituent que des mesures de rattrapage eu égard au fait que les greffiers étaient rémunérés près de 13 % de moins que d'autres corps de catégorie B (cf rapport des Etats Généraux de la Justice), alors qu'ils sont pourtant B+ et subissent des contraintes, une polyvalence et une technicité plus importantes.

Ces mesures diverses de rattrapage, de régularisation ou d'alignement de leurs IFSE et CIA sur les corps communs ne doivent pas être un frein à une revalorisation indiciaire décente et légitime !

L'enveloppe globale de 12 millions d'euros ne permet manifestement pas de revaloriser décentement les greffiers dont le rôle central et indispensable au sein de l'institution judiciaire est une évidence (pour preuve des collègues sont réquisitionnés). Sans leur investissement quotidien dans des conditions de travail difficiles, le service public de la justice aurait déjà sombré. Il est temps de le leur montrer enfin de la considération !

L'UNSa SJ estime qu'il est du devoir du Ministère de la Justice de faire le choix de revaloriser prioritairement et décentement ses fonctionnaires dévoués, impliqués et compétents, avant de financer le recrutement de nouveaux contractuels à qui on promet la catégorie A.

Si la distribution d'un montant indemnitaire décent pouvait enfin réparer des années de mépris affiché par notre ministère à l'encontre de nos professions, celle-ci n'est évidemment pas suffisante et il est aussi impératif d'offrir de vraies perspectives d'évolution de carrière à ceux et celles, sans qui, notre institution ne saurait fonctionner.

Notre lutte doit aussi porter le passage vers la catégorie A. L'UNSa SJ porte ce projet depuis fort longtemps, dans la perspective d'un déroulé de carrière correspondant tant à l'engagement qu'à la technicité du métier, au sérieux et à l'implication sans faille de nos professions dans l'œuvre de justice.

Si le Ministère souhaite réellement mettre en place une attractivité efficiente du statut des greffiers, qu'il le prouve.

Le peu d'ambition des propositions actuelles du Directeur des Services Judiciaires ne correspondent en rien à nos attentes : sa proposition d'une grille de salaire proche de la grille des CPIP de 2018, a été rejetée massivement par les greffiers. Qu'attend-il donc pour faire des propositions concrètes et en phase avec les attentes des greffes ?

Au vu des calendriers contraints liés au paiement en 2023 de l'indemnitaire prévu dans l'enveloppe actuelle, et au bouclage du budget 2024 qui interviendra fin septembre, nous n'avons pas d'autre choix :

**Chers collègues personnels de greffe, mobilisons-nous, nombreux et collectivement
le jeudi 21 septembre 2023**

Si la crainte d'une mobilisation massive venait à permettre à la DSJ de nous faire des propositions ENFIN acceptables à l'occasion de la réunion du 20 septembre, nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour lever cet appel à la grève. Il ne tient qu'à notre Ministère d'entendre les justes revendications qui sont les nôtres !

Si cette journée de mobilisation devait malheureusement être maintenue, sa réussite sera un signal fort envoyé à notre Ministère sur la détermination de chacun afin que des propositions acceptables puissent être posées sur la table avant la dernière réunion de négociations prévue le 27 septembre et cela serait un signe fort pour la suite des négociations concernant les autres corps à venir.

A vos côtés, l'UNSa SJ sera en grève, tous corps confondus, et se tient à votre disposition pour l'organisation d'éventuelles manifestations susceptibles d'accompagner cette journée de grève.

En responsabilité, nous invitons les autres organisations représentatives à se joindre à cet appel.

**Soyons unis et nombreux le 21 septembre pour une journée Justice Morte,
car nous le méritons !**

Le Bureau national de l'UNSa SJ